

En raison de la pénurie mondiale de semi-conducteurs, l'approvisionnement en puces nécessaires à la fabrication des cartes PASMO est devenu difficile.

Nous sommes ainsi obligés de temporairement suspendre la vente des cartes PASMO enregistrées, en plus de celle des cartes PASMO non enregistrées.



Carte PASMO enregistrée



Carte PASMO non enregistrée



- Période de suspension de la vente
Du mercredi 2 août 2023 (premier train) jusqu'au retour à la normale
* La vente des cartes PASMO non enregistrées est suspendue depuis le jeudi 8 juin.
- Détails de la suspension de la vente
Suspension de l'émission de nouvelles cartes PASMO non enregistrées et enregistrées uniquement
* Les cartes suivantes restent disponibles à l'achat : carte PASMO avec forfait, carte PASMO pour enfant, carte PASMO pour personne handicapée et une partie des cartes non enregistrées servant de ticket spécial.
* Une nouvelle carte sera néanmoins émise en cas de dysfonctionnement ou de perte de l'ancienne.
* L'application « Mobile PASMO » n'étant pas concernée par les restrictions, nous vous invitons à l'utiliser.

Nous vous prions d'excuser ce désagrément.

Nous vous remercions de votre compréhension.